RCS : ALENCON
Code greffe : 6101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 70008
Numéro SIREN : 347 220 089
Nom ou dénomination : ARGENTAN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2021 sous le numéro de dépôt 5023

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Rachel VIOLIN
Experts - comptables associées

Laurence GOYEC
Expert – comptable

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

ARGENTAN DISTRIBUTION

21-23 Rue Pierre Bérégovoy
61200 ARGENTAN

S.A.S. au capital de 500 000 €
R.C.S. Alençon 347 220 089

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Avril 2020 au 31 Mars 2021

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

Tél 02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Rachel VIOLIN
Experts - comptables associées

Laurence GOYEC
Expert – comptable

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 06/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. ARGENTAN DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice **du 1er Avril 2020 au 31 Mars 2021.**

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ **Total du bilan**	**19 732 215 €**
■ **Chiffre d'affaires**	**65 558 832 €**
■ **Bénéfice net comptable**	**1 521 970 €**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,
Le 12/07/2021

Fabienne LHOMMELET **Christian PALVADEAU**

Tél 02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	*33 866 682*	*23 418 842*	*10 447 839*	*10 696 540*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**1 595 224**	**88 913**	**1 506 310**	**1 500 750**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	97 460	88 913	8 546	2 986
FONDS COMMERCIAL (1)	857 790		857 790	857 790
IMMOBILISATIONS DIVERSES	639 973		639 973	639 973
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**27 895 888**	**23 329 928**	**4 565 959**	**5 225 866**
TERRAINS	988 686	435 266	553 420	561 309
CONSTRUCTIONS	21 147 937	17 849 591	3 298 345	3 830 397
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 459 631	4 835 259	624 371	733 079
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	274 014	209 811	64 203	38 036
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	25 619		25 619	63 043
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**4 375 569**		**4 375 569**	**3 969 923**
PARTICIPATIONS	1 471 499		1 471 499	1 471 000
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 009 249		1 009 249	613 822
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 425 364		1 425 364	1 421 641
PRETS	461 834		461 834	455 836
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	7 622		7 622	7 622
ACTIF CIRCULANT	*9 296 587*	*12 212*	*9 284 375*	*8 662 858*
STOCKS ET EN-COURS	**5 401 602**		**5 401 602**	**5 835 761**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	10 896		10 896	10 420
MARCHANDISES	5 390 705		5 390 705	5 825 341
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				**4 826**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 988 358**	**12 212**	**1 976 145**	**1 837 739**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	96 236	12 212	84 023	106 896
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 892 121		1 892 121	1 730 843
CREANCES DIVERSES (3)	**258 363**		**258 363**	**678 559**
DISPONIBILITES	**1 536 391**		**1 536 391**	**160 713**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**111 872**		**111 872**	**145 257**
TOTAL GENERAL	**43 163 270**	**23 431 055**	**19 732 215**	**19 359 398**

(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			12 028	12 429
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	*4 479 663*	*4 359 693*
CAPITAL	**500 000**	**500 000**
RESERVES	**2 457 693**	**2 707 973**
RESERVE LEGALE	50 000	50 000
AUTRES RESERVES	2 407 693	2 657 973
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 521 970**	**1 151 719**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*4 479 663*	*4 359 693*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	*332 859*	*336 683*
PROVISIONS POUR RISQUES	**332 859**	**336 683**
DETTES (1)	*14 919 692*	*14 663 022*
DETTES FINANCIERES (2)	**6 691 714**	**7 196 792**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 354 584	5 845 929
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 337 130	1 350 862
DETTES D'EXPLOITATION	**8 037 040**	**7 353 088**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 106 825	4 539 441
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 787 187	2 716 165
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	143 028	97 481
DETTES DIVERSES	**190 936**	**113 142**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	111 433	40 249
AUTRES DETTES DIVERSES	79 502	72 892
TOTAL GENERAL	**19 732 215**	**19 359 398**

(1) Dont à plus d'un an	3 626 445	4 576 919
Dont à moins d'un an	11 293 246	10 086 103
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		826 554

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**65 829 908**	**68 086 195**
VENTES DE MARCHANDISES	64 568 077	66 762 007
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	35 731	18 041
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	955 023	879 392
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*65 558 832*	*67 659 441*
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	11 994	8 322
REPRISES SUR PROVISIONS	73 675	148 756
TRANSFERTS DE CHARGES	64 988	85 581
AUTRES PRODUITS	120 418	184 093
CHARGES D'EXPLOITATION	**63 159 833**	**66 029 333**
ACHATS DE MARCHANDISES	48 584 662	51 584 601
VARIATION DES STOCKS	434 635	(160 264)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	10 676	26 052
VARIATION DES STOCKS	(634)	1 146
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 996 715	5 045 511
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 003 854	1 112 862
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 479 355	5 649 844
CHARGES SOCIALES	1 650 654	1 599 764
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	895 201	1 011 303
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	10 944	13 594
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	52 859	56 683
AUTRES CHARGES	40 907	88 233
RESULTAT D'EXPLOITATION	***2 670 075***	***2 056 862***
PRODUITS FINANCIERS	**89 472**	**91 933**
PARTICIPATIONS	83 956	80 134
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 010	6 479
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	504	5 319
CHARGES FINANCIERES	**88 913**	**102 855**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	88 913	102 855
RESULTAT FINANCIER	***558***	***(10 922)***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***2 670 633***	***2 045 939***

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**10 670**	**70 836**
SUR OPERATIONS DE GESTION	4 500	39 361
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	6 170	1 475
REPRISES SUR PROVISIONS		30 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**62 876**	**147 749**
SUR OPERATIONS DE GESTION	51	6 399
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	62 824	1 349
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		140 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***(52 206)***	***(76 912)***
PARTICIPATION DES SALARIES	580 485	415 738
IMPOTS SUR LES BENEFICES	515 972	401 570
Total des produits	*65 930 050*	*68 248 965*
Total des charges	*64 408 079*	*67 097 245*
BENEFICE NET COMPTABLE	***1 521 970***	***1 151 719***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	77 735	71 613
Charges financières concernant les entreprises liées	9 304	6 658

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation de pandémie de Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.
Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)
A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.
Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Notes sur le compte de résultat ».

Sur le plan financier, la société à eu recours à deux prêts garantis par l'état d'un montant de 1 500 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 à 36 mois.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.
Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.
En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel et mobilier de bureau :	3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 500 euros.

Fonds commercial

*Fonds de commerce de Bricolage	678 805
*Fonds de commerce de Presse	178 985
	857 790

Mali technique	BRUT	AMORTISSEMENT	PROVISON	NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

absorption de la société FRANOLIAN le 15/11/2012.

Fonds commercial	639 973			639 973
Terrain				
Construction				
	639 973			639 973

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 584 494	10 730		1 595 225
Immobilisations corporelles	27 763 007	290 370	157 488	27 895 888
Immobilisations financières - titres	2 892 642	6 801	2 580	2 896 863
Immobilisations financières - créances	1 077 282	401 826	401	1 478 706
	33 317 425	709 727	160 469	33 866 682

Amortissements		DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles		83 744	5 170		88 914
Immobilisations corporelles		22 537 140	890 032	97 244	23 329 929
		22 620 884	895 202 (*)	97 244	23 418 842
(*) Dont dotation :	. linéaire		785 471		
	. dégressive		109 731		
	. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations		DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges (1)		336 683	52 859	56 683	332 859
Dépréciations de l'actif immobilisé					
Dépréciations de l'actif circulant		18 261	10 944	16 992	12 213
		354 944	63 803 (*)	73 675 (*)	345 072
(*) Dont :	. exploitation		63 803	73 675	
	. financier				
	. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	56 683
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à :

- des litiges prud'homaux pour 140 000 €
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 140 000 €. Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, qui a fait appel de cette décision. La société a donc décidé de maintenir cette provision dans les présents comptes.
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 52 859 €.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 478 706	12 028	1 466 678
Acomptes versés sur commandes	1 458	1 458	
Créances d'exploitation	1 986 900	1 986 900	
Créances diverses	258 363	258 363	
Charges constatées d'avance	111 873	111 873	
	3 837 300	2 370 623	1 466 678

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	12 606	12 606		
Emprunts bancaires (1)	5 341 978	2 456 812	2 522 103	363 064
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 337 130	901 401	435 729	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 037 041	7 731 491		305 550
Dettes diverses	190 937	190 937		
Produits constatés d'avance				
	14 919 692	11 293 247	2 957 832	668 614

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*4 300*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	1 500 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 171 870
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	795 500

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	51 504 871	52 497 798
- Drive	6 133 496	4 092 382
- Station-service	7 920 465	11 069 261
	65 558 832	67 659 441

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	15
- Agents de maîtrise	12
- Employés	194
	221

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	52	-
Subvention reçue	-	4 500
Cessions d'immobilisations corporelles	60 245	5 250
Cessions d'immobilisations financières	2 580	920
	62 876	10 670

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	305 550
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	274 935
	580 485

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère MARTHOLD.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	666 075
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 150 102
	515 973

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	191 526
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.5 %)	203 780

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 3 841 980 €.

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	600 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 170 436	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	600 000	600 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31.25 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2019.

() Le taux d'inflation a été fixé en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*
*(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 821 000 €

Les engagements sont partiellement couvert par un contrat « indemnité fin de carrière » souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 31/03/2021 s'élève à 240 000 €.

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ne prévoient pas le versement d'une gratification pour attribution de médailles d'honneur du travail. L'usage applicable dans l'entreprise est le versement d'une prime de 600 € pour 20 ans, 1 000 € pour 30 ans, 1 500 € pour 35 ans et 2 000 € pour 40 ans.

Entreprises liées	S.A.S MARTHOLD	S.C.I. FELEO	S.C.I. DE LA PYRAMIDE	S.A.R.L. OILDIST
Participations	-	199 000	1 197 000	75 000
Créances rattachées à des participations	-	420 950	134 325	90 898
Prêts		-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	795 500	-	-	-
Produits de participation			67 131	-
Autres produits financiers		4 781	1 042	548
Charges financières	9 304	-	-	-

Entreprises liées	S.C.I.ALFAM
Participations	499
Créances rattachées à des participations	363 076
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Produits de participation	-
Autres produits financiers	4 233
Charges financières	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. ALFAM 61 200 ARGENTAN R.C.S. ANGERS 844 267 393	S.C.I. FELEO 61 200 SEVIGNY R.C.S. ALENSON 791 799 711	S.C.I. DE LA PYRAMIDE 61 200 ARGENTAN R.C.S. ALENCON 429 445 455
Capital	500	2 000	6 100
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-35 774	7 622	58 603
Quote-part du capital détenu	99.80%	99.50%	99.75%
Valeur brute des titres détenus	499	199 000	1 197 000
Valeur nette des titres détenus	499	199 000	1 197 000
Prêts et avances consentis	363 076	420 950	134 325
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	28 881	72 500	69 024
Résultat du dernier exercice clos	10 244	-13 904	67 299
Dividendes encaissés	-	-	67 131
Date du dernier exercice clos	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020

Filiales & participations entre 10 & 50 %	S.A.R.L. OILDIST 61 220 BRIOUZE R.C.S. ALENCON 449 617 117
Capital	375 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-490 163
Quote-part du capital détenu	20.0%
Valeur brute des titres détenus	75 000
Valeur nette des titres détenus	75 000
Prêts et avances consentis	90 898
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	3 916 289
Résultat du dernier exercice clos	225 142
Dividendes encaissés	-
Date du dernier exercice clos	31/12/2020

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

ARGENTAN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 21/23 Rue Pierre Bérégovoy
61200 ARGENTAN
347 220 089 RCS ALENCON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 SEPTEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 1 521 970,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 521 970,72 euros

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « Autres Réserves » 218 029,28 euros
Lequel compte se trouverait ainsi ramené à 2 189 663,73 euros.

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 1 740 000,00 euros

A titre de dividendes 1 740 000,00 euros
Soit 1 740 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 3 480 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 736 520 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2018	1 430 000 €	1 000	2 860 €	1 427 140 €
31/03/2019	2 040 000 €	1 000	4 080 €	2 035 920 €
31/03/2020	1 402 000 €	1 000	2 804 €	1 399 196 €

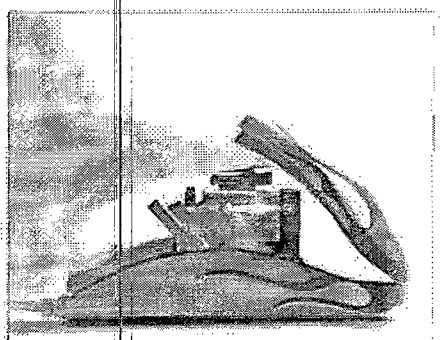
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 septembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

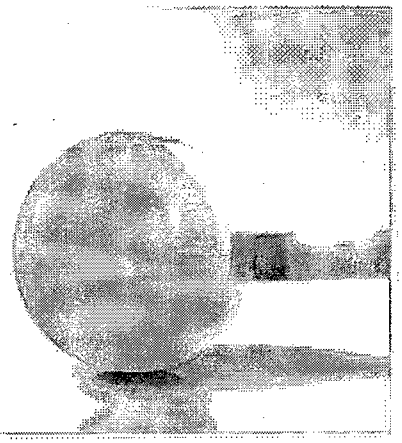
M. Franck ANDREU

altoneo
Créateur et accélérateur de performances



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



ALTONEO AUDIT
Siège social :
143 rue de Paris – CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9
499 885 333 RCS LAVAL

SAS ARGENTAN DISTRIBUTION
347 220 089 RCS ALENCON
21-23 Rue Pierre BEREGOVOY
61200 - ARGENTAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

SAS ARGENTAN DISTRIBUTION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2021

À l'Assemblée Générale de la société ARGENTAN DISTRIBUTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARGENTAN DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock net d'un montant de 5 401 603 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- Assister à l'inventaire physique,
- Effectuer une revue analytique des stocks,
- Vérifier l'application des méthodes de valorisation,
- Contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

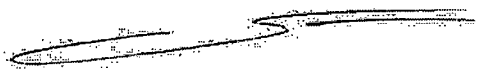
altoneo
Créateur et accélérateur de performances

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 8 septembre 2021

Le Commissaire aux Comptes,

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE
Associé

altonéo
Créateur et accélérateur de performances

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	***33 866 682***	***23 418 842***	***10 447 839***	***10 696 540***
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**1 595 224**	**88 913**	**1 506 310**	**1 500 750**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	97 460	88 913	8 546	2 986
FONDS COMMERCIAL (1)	857 790		857 790	857 790
IMMOBILISATIONS DIVERSES	639 973		639 973	639 973
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**27 895 888**	**23 329 928**	**4 565 959**	**5 225 866**
TERRAINS	988 686	435 266	553 420	561 309
CONSTRUCTIONS	21 147 937	17 849 591	3 298 345	3 830 397
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 459 631	4 835 259	624 371	733 079
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	274 014	209 811	64 203	38 036
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	25 619		25 619	63 043
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**4 375 569**		**4 375 569**	**3 969 923**
PARTICIPATIONS	1 471 499		1 471 499	1 471 000
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	1 009 249		1 009 249	613 822
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 425 364		1 425 364	1 421 641
PRETS	461 834		461 834	455 836
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	7 622		7 622	7 622
ACTIF CIRCULANT	***9 296 587***	***12 212***	***9 284 375***	***8 662 858***
STOCKS ET EN-COURS	**5 401 602**		**5 401 602**	**5 835 761**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	10 896		10 896	10 420
MARCHANDISES	5 390 705		5 390 705	5 825 341
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				**4 826**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 988 358**	**12 212**	**1 976 145**	**1 837 739**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	96 236	12 212	84 023	106 896
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 892 121		1 892 121	1 730 843
CREANCES DIVERSES (3)	**258 363**		**258 363**	**678 559**
DISPONIBILITES	**1 536 391**		**1 536 391**	**160 713**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**111 872**		**111 872**	**145 257**
TOTAL GENERAL	**43 163 270**	**23 431 055**	**19 732 215**	**19 359 398**
			12 028	12 429

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

148, rue de Paris
CS 52107
53063 LAVAL cedex 9
Tél. : 02 43 53 61 61
Fax : 02 43 53 61 80
contact@altoneo.com
www.altoneo.com

SAS Altonéo Audit au capital de 234 615 € - 499 885 333 RCS LAVAL
N° TVA intracommunautaire
FR24 499 885 333
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire
et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers

Audit • Expertise-comptable • Droit • Conseil • Ressources Humaines • Informatique

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	*4 479 663*	*4 359 693*
CAPITAL	**500 000**	**500 000**
RESERVES	**2 457 693**	**2 707 973**
RESERVE LEGALE	50 000	50 000
AUTRES RESERVES	2 407 693	2 657 973
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 521 970**	**1 151 719**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*4 479 663*	*4 359 693*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	*332 859*	*336 683*
PROVISIONS POUR RISQUES	**332 859**	**336 683**
DETTES (1)	*14 919 692*	*14 663 022*
DETTES FINANCIERES (2)	**6 691 714**	**7 196 792**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 354 584	5 845 929
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 337 130	1 350 862
DETTES D'EXPLOITATION	**8 037 040**	**7 353 088**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 106 825	4 539 441
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 787 187	2 716 165
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	143 028	97 481
DETTES DIVERSES	**190 936**	**113 142**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	111 433	40 249
AUTRES DETTES DIVERSES	79 502	72 892
TOTAL GENERAL	**19 732 215**	**19 359 398**

(1) Dont à plus d'un an	3 626 445	4 576 919
Dont à moins d'un an	11 293 246	10 086 103
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		826 554

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**65 829 908**	**68 086 195**
VENTES DE MARCHANDISES	64 568 077	66 762 007
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	35 731	18 041
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	955 023	879 392
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*65 558 832*	*67 659 441*
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	11 994	8 322
REPRISES SUR PROVISIONS	73 675	148 756
TRANSFERTS DE CHARGES	64 988	85 581
AUTRES PRODUITS	120 418	184 093
CHARGES D'EXPLOITATION	**63 159 833**	**66 029 333**
ACHATS DE MARCHANDISES	48 584 662	51 584 601
VARIATION DES STOCKS	434 635	(160 264)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	10 676	26 052
VARIATION DES STOCKS	(634)	1 146
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 996 715	5 045 511
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 003 854	1 112 862
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 479 355	5 649 844
CHARGES SOCIALES	1 650 654	1 599 764
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	895 201	1 011 303
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	10 944	13 594
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	52 859	56 683
AUTRES CHARGES	40 907	88 233
RESULTAT D'EXPLOITATION	***2 670 075***	***2 056 862***
PRODUITS FINANCIERS	**89 472**	**91 933**
PARTICIPATIONS	83 956	80 134
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	5 010	6 479
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	504	5 319
CHARGES FINANCIERES	**88 913**	**102 855**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	88 913	102 855
RESULTAT FINANCIER	***558***	***(10 922)***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***2 670 633***	***2 045 939***

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**10 670**	**70 836**
SUR OPERATIONS DE GESTION	4 500	39 361
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	6 170	1 475
REPRISES SUR PROVISIONS		30 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**62 876**	**147 749**
SUR OPERATIONS DE GESTION	51	6 399
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	62 824	1 349
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		140 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***(52 206)***	***(76 912)***
PARTICIPATION DES SALARIES	580 485	415 738
IMPOTS SUR LES BENEFICES	515 972	401 570
Total des produits	*65 930 050*	*68 248 965*
Total des charges	*64 408 079*	*67 097 245*
BENEFICE NET COMPTABLE	***1 521 970***	***1 151 719***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	77 735	71 613
Charges financières concernant les entreprises liées	9 304	6 658

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation de pandémie de Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.
Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)
A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.
Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Notes sur le compte de résultat ».

Sur le plan financier, la société à eu recours à deux prêts garantis par l'état d'un montant de 1 500 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 à 36 mois.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.
Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.
En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel et mobilier de bureau :	3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 500 euros.

Fonds commercial

*Fonds de commerce de Bricolage	678 805
*Fonds de commerce de Presse	178 985
	857 790

Mali technique	BRUT	AMORTISSEMENT	PROVISON	NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :
absorption de la société FRANOLIAN le 15/11/2012.

Fonds commercial	639 973		639 973
Terrain			
Construction			
	639 973		639 973

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 584 494	10 730		1 595 225
Immobilisations corporelles	27 763 007	290 370	157 488	27 895 888
Immobilisations financières - titres	2 892 642	6 801	2 580	2 896 863
Immobilisations financières - créances	1 077 282	401 826	401	1 478 706
	33 317 425	709 727	160 469	33 866 682

Amortissements		DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles		83 744	5 170		88 914
Immobilisations corporelles		22 537 140	890 032	97 244	23 329 929
		22 620 884	895 202 (*)	97 244	23 418 842
(*) Dont dotation :	. linéaire		785 471		
	. dégressive		109 731		
	. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations		DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges (1)		336 683	52 859	56 683	332 859
Dépréciations de l'actif immobilisé					
Dépréciations de l'actif circulant		18 261	10 944	16 992	12 213
		354 944	63 803 (*)	73 675 (*)	345 072
(*) Dont :	. exploitation		63 803	73 675	
	. financier				
	. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	56 683
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à :

- des litiges prud'homaux pour 140 000 €
- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 140 000 €. Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, qui a fait appel de cette décision. La société a donc décidé de maintenir cette provision dans les présents comptes.
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 52 859 €.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 478 706	12 028	1 466 678
Acomptes versés sur commandes	1 458	1 458	
Créances d'exploitation	1 986 900	1 986 900	
Créances diverses	258 363	258 363	
Charges constatées d'avance	111 873	111 873	
	3 837 300	2 370 623	1 466 678

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	12 606	12 606		
Emprunts bancaires (1)	5 341 978	2 456 812	2 522 103	363 064
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 337 130	901 401	435 729	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 037 041	7 731 491		305 550
Dettes diverses	190 937	190 937		
Produits constatés d'avance				
	14 919 692	11 293 247	2 957 832	668 614

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*4 300*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	1 500 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 171 870
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	795 500

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	51 504 871	52 497 798
- Drive	6 133 496	4 092 382
- Station-service	7 920 465	11 069 261
	65 558 832	67 659 441

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	15
- Agents de maîtrise	12
- Employés	194
	221

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	52	-
Subvention reçue	-	4 500
Cessions d'immobilisations corporelles	60 245	5 250
Cessions d'immobilisations financières	2 580	920
	62 876	10 670

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	305 550
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	274 935
	580 485

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère MARTHOLD.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	666 075
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 150 102
	515 973

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	191 526
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.5 %)	203 780

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 3 841 980 €.

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	600 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 170 436	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	600 000	600 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.
Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.
Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 31.25 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2019.

() Le taux d'inflation a été fixé en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*
*(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 821 000 €

Les engagements sont partiellement couvert par un contrat « indemnité fin de carrière » souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 31/03/2021 s'élève à 240 000 €.

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ne prévoient pas le versement d'une gratification pour attribution de médailles d'honneur du travail. L'usage applicable dans l'entreprise est le versement d'une prime de 600 € pour 20 ans, 1 000 € pour 30 ans, 1 500 € pour 35 ans et 2 000 € pour 40 ans.

Entreprises liées	S.A.S MARTHOLD	S.C.I. FELEO	S.C.I. DE LA PYRAMIDE	S.A.R.L. OILDIST
Participations	-	199 000	1 197 000	75 000
Créances rattachées à des participations	-	420 950	134 325	90 898
Prêts		-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	795 500	-	-	-
Produits de participation			67 131	-
Autres produits financiers		4 781	1 042	548
Charges financières	9 304	-	-	-

Entreprises liées	S.C.I.ALFAM
Participations	499
Créances rattachées à des participations	363 076
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Produits de participation	-
Autres produits financiers	4 233
Charges financières	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. ALFAM 61 200 ARGENTAN R.C.S. ANGERS 844 267 393	S.C.I. FELEO 61 200 SEVIGNY R.C.S. ALENSON 791 799 711	S.C.I. DE LA PYRAMIDE 61 200 ARGENTAN R.C.S. ALENCON 429 445 455
Capital	500	2 000	6 100
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-35 774	7 622	58 603
Quote-part du capital détenu	99.80%	99.50%	99.75%
Valeur brute des titres détenus	499	199 000	1 197 000
Valeur nette des titres détenus	499	199 000	1 197 000
Prêts et avances consentis	363 076	420 950	134 325
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	28 881	72 500	69 024
Résultat du dernier exercice clos	10 244	-13 904	67 299
Dividendes encaissés	-	-	67 131
Date du dernier exercice clos	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020

Filiales & participations entre 10 & 50 %	S.A.R.L. OILDIST 61 220 BRIOUZE R.C.S. ALENCON 448 617 117
Capital	375 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	-490 163
Quote-part du capital détenu	20.0%
Valeur brute des titres détenus	75 000
Valeur nette des titres détenus	75 000
Prêts et avances consentis	90 898
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	3 916 289
Résultat du dernier exercice clos	225 142
Dividendes encaissés	-
Date du dernier exercice clos	31/12/2020

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.